



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS DU LUNDI 23 JUIN 2025

DECISIONS

Le Conseil communal décide :

1. **D'adopter le rapport de gestion de la commune pour l'exercice 2024 et d'en donner décharge à la Municipalité et à la boursière.**
2. **D'approuver les comptes communaux pour l'année 2024 tels que présentés et d'en donner décharge à la Municipalité et à la boursière. (selon le préavis 04/2024)**
3. **D'approuver les demandes de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2025 (selon le préavis 05/2025) soit :**
 - D'accorder un crédit complémentaire de CHF 19'000.- pour la réfection d'un drainage, en plein champ, lieu-dit « La Crétau ».
 - D'accorder un crédit complémentaire de CHF 10'000.- pour le réaménagement de la chambre de visite située sur la route des Biolettes.
 - D'accorder un crédit complémentaire de CHF 45'000.- pour les travaux de rénovation de l'appartement de 1,5 pièce situé au 2^{ème} étage du Château.
4. **D'élire pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026**

PRESIDENT :	Stéphane Ayer
1^{er} VICE-PRESIDENT :	Sébastien Cherpit
2^{ème} VICE-PRESIDENTE :	Anne-Marie Bolinger
SCRUTATEURS :	Natascha Ayer et Olivier George
SCRUTATEURS suppléants :	Silvana Barraud et Jonathan Fonjallaz

Ainsi délibéré en séance du lundi 23 juin 2025

Le Président



Stéphane Ayer

La Secrétaire

Alexandra Piot